



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Demande d'exonération
de taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)
situées en site Natura 2000 engagées en contrat ou charte ou MAEC(*)
(Article 1395 E du code général des impôts)**

Documents et justificatifs sont à transmettre, selon votre situation :

| Pour contrat ou charte Natura 2000 | Pour MAEC |
|---|---|
| Direction Départementale des Finances Publiques de la Charente Pôle Gestion Fiscale 3 rue Pierre LABACHOT - CS 12222 16022 ANGOULEME CEDEX avant le 1^{er} décembre de l'année d'engagement | DDT de la Charente Unité PAC 43 rue Dr Duroselle 16016 ANGOULEME CEDEX |

**Identification du propriétaire
(ATTENTION cette demande concerne les PROPRIETAIRES des parcelles)**

Nom – Prénom : _____

N ° PACAGE : 016 |__|__|__|__|__|__| (si exploitant)

Adresse : _____

Code postal |__|__|__|__| Commune : _____

Téléphone : |__|__|__|__|__|__|

Courriel : _____ @ _____ . _____

En application des dispositions du code général des impôts, je demande à bénéficier de l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non-bâties correspondant à la (ou aux) parcelle(s) référencée(s) dans le tableau ci-après qui bénéficient d'un contrat Natura 2000, d'une charte Natura 2000 ou d'une décision d'engagement de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques pour une durée de 5 ans.

Fait à, _____ le |__|__|__|__| 20 |__|__|

Signature du propriétaire :

A joindre IMPÉRATIVEMENT à la demande : Copie de(s) engagement(s) souscrit(s) par le propriétaire, soit :

- la convention relative à l'attribution d'aides pour la mise en œuvre de contrats Natura 2000 (contrat ni agricole ni forestier, contrat forestier)

soit :

- le courrier d'accuser réception de la charte Natura 2000

soit :

- la décision d'engagement relative aux MAEC(*)

sans ce(s) document(s), la demande sera REJETÉE

